Image not found or type unknown

Diagnostic énergétique farfelu

Par **employed017**, le **08/03/2022** à **13:22**

Bonjour,

Ma compagne a acheté en 2018, une maison datant de 1996, dont le diagnostic énergétique remis lors de la vente s'avère totalement erroné.

Le diagnostiqueur avait classé cette maison en classe A et une facture mensuelle d'électricité de 30€ TTC/mois.

Or on est très loin du compte et je ne vois comment une maison de 1996 dont les seuls travaux d'amélioration ont été l'installation du PAC Géothermie, peut être classé A en 2018.

Peut-on faire un recours quelconque à l'encontre du diagnostiqueur, agence immobilière ou vendeur.

Je pense que ce diagnostic avait été volontairement été optimiste pour faciliter la vente.

Par avance, merci pour vos renseignents.

Par **Marck.ESP**, le **09/03/2022** à **12:20**

Bon,jour

Pour commencer la constitution d'un dossier juridiquement exploitable, il vous faudrait un diagnostic actualisé.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés